

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 11 mars 2016 – 20 h – salle du conseil



- Convocation en date du 1^{er} mars 2016
- Membres présents : RELAVE Xavier, MORLET Valérie, LEGRAS Monique, BARNAULT Eric, COUDRE Cédric, FOREST Séverine, MARCEAUX Marie-Annick, COUTELLIER Paula, FERREIRA Magna
- Conseillers absents excusés : HURISSE Laurent, PELLETIER Marc (procuration donnée à M.A MARCEAUX), DAVID Amaury, Alexandra MARTINS
- Secrétaire de séance : Mme LEGRAS Monique

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 27 février 2016



ORDRE DU JOUR

ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE :

Dans le cadre des séances où le Conseil Municipal est amené à voter les comptes administratifs, il y a lieu d'élire un président de séance chargé d'animer les débats précédant le vote. Monsieur BARNAULT Eric est candidat. Monsieur BARNAULT Eric est élu président de séance à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015 :

Chaque conseiller a reçu les documents concernant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2015 et la commission des finances a consulté les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion des budgets M14 principal, et M49 assainissement. Les écritures de ces comptes de gestion sont en concordance avec les écritures comptables de la collectivité.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'exercice 2015 établis par le trésorier municipal relatifs aux budgets M14 et 49.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs relatifs à l'exercice budgétaire 2015. Ceux-ci présentent les résultats suivants :

- Budget principal M14
L'exercice comptable 2015 a donné lieu aux résultats ci-dessous :
 - Fonctionnement :
 - Recettes : **478.794,02 €**
 - Dépenses : **439.871,74 €**
 - résultat fonctionnement 2015 : **38.922,28€**
 - Résultat cumulé 2015 avec le report N-1 excédent : **268.458,89€**
 - Investissement :
 - Recettes : **89.349,53 €**
 - Dépenses : **44.853,80 €**
 - résultat investissement 2015 : **44.495,73€**
 - Résultat cumulé 2015 avec le report N-1: **-23.293,51€**

Résultat de clôture M14 – 2015 - excédent : **245.165,48 €**

- Budget assainissement M 49

L'exercice comptable 2015 a donné lieu aux résultats ci-dessous :

- Exploitation
 - Recettes : **99.644,39 €**
 - Dépenses : **96805.37 €**
 - résultat exploitation 2015 excédent : **2839,02 €**
 - Résultat cumulé 2015 avec le report N-1 excédent : **87.328,67 €**
- Investissement
 - Recettes : 87.198,79 €
 - Dépenses : 99.459,69 €
 - résultat investissement 2015 : déficit : **-12.260,90 €**
 - Résultat cumulé 2015 avec report N-1 : **-31.143,69 €**

Résultat de clôture M 49 – 2015 -excédent : **56 184,98 €**

Le Président de séance, Monsieur Eric BARNAULT est chargé de mener les débats relatifs aux votes des comptes administratifs présentés.

Le Maire se retire.

Après débats, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs du budget M14 et M49 qui lui ont été présentés.

AFFECTATION DES RESULTATS

- **Budget principal :**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté un excédent de fonctionnement cumulé de **268.458,99 €** et un déficit d'investissement de **23.293,51 €**, décide, à l'unanimité,

- d'affecter au compte 1068 la somme de **23293,51 €**
- d'affecter au chapitre R 002 la somme de **245165,48 €**
- de reporter la somme de **23 293,51 €** au chapitre D 001 - solde d'exécution négatif reporté.

- **Budget assainissement :**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté un excédent de fonctionnement cumulé de **87 328.67 €** et un déficit d'investissement de **31 143.69 €**, décide, à l'unanimité,

- d'affecter au compte 1068 la somme de **31 1463.69 €**
 - d'affecter au chapitre R 002 la somme de **56 143.69 €**
 - de reporter la somme de **31 143.69 €** au chapitre D 001 - solde d'exécution négatif reporté.
- Après en avoir débattu, le conseil approuve à l'unanimité les affectations proposées.

- 20 h 45 : Arrivée de Marc Pelletier

SUPPRESSION DU POSTE

Du fait du départ à la retraite de Monsieur MARTIN Christian, garde champêtre principal, Monsieur le Maire présente les modifications de poste et propose la suppression du poste de garde champêtre à compter du 1^{er} avril 2016.

Après en avoir débattu le conseil vote à l'unanimité la suppression du poste de garde champêtre à plein temps, approuve le tableau des effectifs qui sera arrêté le 1^{er} avril 2016 et charge Monsieur le Maire à signer tous les documents faisant suite à cette décision.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ADJOINT TECHNIQUE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LORRIS

Dans le cadre de l'organisation des postes et de la mutualisation des agents techniques sur le territoire de la communauté de communes, Monsieur le Maire a demandé la mise à disposition pour un mi-temps d'un agent qui doit être embauché par la Communauté de Communes. Ce mi-temps

complètera l'agent technique à plein temps qui fait partie de l'effectif actuel. Monsieur le Maire présente les différentes démarches effectuées.

Après en avoir débattu le Conseil vote à 10 voix pour et 1 abstention la mise à disposition par la communauté de communes d'un poste à mi-temps d'agent technique et charge Monsieur le Maire à signer tous les documents faisant suite à cette décision.

PERSONNEL ACCOMPAGNANT LE CAR SCOLAIRE

L'accompagnement des enfants scolarisés au groupe scolaire Lorris/Noyers était assuré par un agent technique. Dans le cadre de la réorganisation des postes de travail, Monsieur le Maire propose de confier cette surveillance à une association intermédiaire « Solidarité Emploi Gâtinais ». Cette activité représente 7h30 hebdomadaires.

Après en avoir débattu, le conseil vote, à unanimité, la mise à disposition d'une personne, dans le cadre d'un contrat avec SEG, pour la surveillance dans le car durant les transports Noyers /groupe scolaire de la noue pour l'école maternelle et primaire à dater du 18 Avril 2016. Le conseil charge Monsieur le Maire à signer tous les documents faisant suite à cette décision.

SUBVENTION CCAS :

Avant la présentation du compte administratif, les membres élus du centre d'action communal présentent un premier bilan de leurs activités, un bilan financier et leurs orientations pour l'année 2016. Il apparaît un solde pour l'année 2015 de 4367,09 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 5000 €, afin que ce dernier puisse élaborer son budget 2016.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil sur :

- Les travaux de voirie qui ont été effectués : Pont Gibert sur la VC4 et Chemin de la Montagne « Monplaisir » VC35. Point avec Fabien EDME effectuée.
- la mise en place du contrat signé avec la Lyonnaise des eaux dans le cadre du suivi du service assainissement : Rapport de visite des deux stations et des pompes de relevage suite à l'intervention du lundi 25 janvier 2016. Hydro-curage et télésurveillance de la première tranche de travaux de 1000m assurée le lundi 29 février 2016.
- Commande pour le remplacement d'une pompe d'extraction défectueuse à la station de la Borde : 2510 € HT.
- lancement de la consultation sur le diagnostic de l'éclairage public entre le 21 et 25 Mars.
- Programme de la déviation entre la zone du Limetin et la D 961.

Les élus du CCAS rappellent l'organisation du repas pour les personnes de la commune de + de 70 ans le dimanche 13 mars 2016.

Les élus qui participent à la préparation de la chasse aux œufs organisée par la municipalité, présentent l'organisation de cette manifestation adressée aux enfants de la commune le Dimanche 27 Mars 2016.

Après l'expression des conseillers, plus aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 35.

